



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 4 mars 2024

EXERCICE DE SECURITE CIVILE

Exercice « Tuerie de masse » sur le site du parc des expositions à Béziers

Un exercice de sécurité civile sera joué ce mardi 5 mars 2024 sur le site du parc des expositions de Béziers et de la CCI. Cet exercice simulera une attaque armée à caractère terroriste dans un établissement recevant du public.

Cet **exercice interne à la police nationale, coordonné par la préfecture**, a pour objectifs de tester la coordination des forces de sécurité et le déploiement simultané des forces de secours sur une zone de crise, en l'espèce dans une infrastructure recevant du public.

Les **dispositions du plan ORSEC** (dans son volet « Tuerie de masse ») seront testées lors de cet exercice. Ce plan prévoit de mettre en œuvre, sur le lieu d'une attaque, tous les moyens nécessaires afin de neutraliser une menace dans des délais rapides et de prendre en charge des victimes dans les conditions les plus sécurisées possibles.

Plus de 50 professionnels seront mobilisés durant cet exercice, en particulier des effectifs de la direction interdépartementale de la police nationale de l'Hérault (effectifs de sécurité publique des commissariats de Béziers et Agde, une colonne du RAID) mais également des agents de la municipale de Béziers et des sapeurs-pompiers de la commune.

Une soixantaine d'élèves du lycée de la sécurité à Béziers seront également associés au déroulement de cet exercice.

Le préfet de l'Hérault François-Xavier LAUCH rappelle que la préparation et l'entraînement des forces sont essentiels pour renforcer l'efficacité des dispositifs de sécurité et de secours et faire face aux phénomènes susceptibles de mettre en crise la société.

En raison des conditions réelles simulées, une partie de l'exercice pourra être visible par la population aux alentours du site, avec notamment la présence de nombreux véhicules des forces de sécurité et de secours.

La préfecture demande aux riverains de respecter le périmètre de l'exercice et de ne pas relayer de photos ou vidéos sur les réseaux sociaux afin d'éviter la propagation de fausses informations.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2